

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



DG Budget et Administration
Le Directeur général

Bruxelles, 25.09.2017
SEAE.DG.BA.HR.2 bb

Aux Représentants permanents des
Etats membres auprès de l'Union
européenne

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

J'ai l'honneur de vous informer que nous cherchons un expert national (END) pour un poste « sans frais » auprès du Service européen pour l'Action extérieure au titre de la décision de la Haute Représentante du 4.2.2014 fixant le régime applicable aux END et son article 24.1 en particulier.

Cet expert national sera détaché auprès de la Division en charge de la prévention des conflits, l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité, l'approche intégrée, la stabilisation et la médiation (CSDPCR.PRISM).

Vous trouverez, en annexe, le profil que je vous serais obligé de bien vouloir transmettre aux différents Ministères compétents afin de générer des candidatures adéquates.

Les Représentations permanentes sont priées d'envoyer ces candidatures exclusivement à la Division SEAE.BA.HR.2 «Sélection et recrutement du personnel » par e-mail : SNE-CSDP@eeas.europa.eu.

Les candidats doivent rédiger un CV en anglais ou français, en format PDF ou Word, selon le modèle européen qu'ils pourront trouver à l'adresse suivante : <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae>.

Seules les candidatures nous parvenant pour le **18 octobre 2017** seront traitées et considérées comme répondant à l'avis de vacance.

Ces candidatures seront examinées par mes services, qui organiseront, dans la seconde moitié du mois d'octobre 2017, le panel d'entretiens de sélection.

Veillez noter que la possession d'un certificat d'habilitation au secret (niveau minimum SECRET UE/EU SECRET) est une condition préalable pour être affecté comme END au SEAE.

Je voudrais vous demander d'attirer l'attention des différents Ministères et services concernés sur le respect des règles de protection des données à caractère personnel et les informer que le SEAE de son côté met en œuvre les dispositions du Règlement (EC) 45/2001. Les éventuels candidats devraient être informés que leur CV sera diffusé aux services du SEAE impliqués dans leur sélection et la gestion de leur détachement.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, à l'assurance de ma haute considération.



Gianmarco Di Vita

Annexes : Décision de la Haute Représentante du 4.2.2014
 Avis de vacance
 Description du poste « sans frais » n° 262486

Copies : M. Larsson, Directeur SEAE.BA.HR
 M. Tomat, Chef de Division SEAE.CSDPCR.PRISM
 M. Véron, Chef de Division SEAE.BA.HR.2